

LES BASES

Avant de remplir le contrat de location, vérifiez que vous êtes en mesure de cocher toutes les cases ci-dessous. Si tel est le cas, votre transaction se fera dans les meilleures conditions.

Vous êtes le “Propriétaire” du bien :

- Remplissez** en détail le contrat de location.
- Évaluez** au mieux l'état de fonctionnement de votre matériel et fixez un prix en conséquence
- Assurez-vous que votre matériel soit **révisé**
- Briefez** le locataire sur le fonctionnement de votre matériel.
- Faites **marcher** votre matériel devant le locataire.
- Fixez une **caution** cohérente et engagez-vous à ne l'encaisser qu'en dernier recours.
- Vérifiez que votre matériel est **complet**.
(Votre responsabilité est en jeu en cas de litige).
- Laissez **la notice** du matériel dans sa boîte.

Vous êtes le “Locataire” du bien :

- Remplissez** en détail le contrat de location mis à votre disposition par le propriétaire.
- Vérifiez** bien l'état du matériel.
- Demandez de voir **tourner** le matériel devant vous.
- Lisez les **instructions** de fonctionnement attentivement, chaque appareil a ses spécificités.
- Engagez-vous à **entretenir** le matériel.
(Vous devrez le rendre dans le même état).
- Vous possédez une **responsabilité civile** auprès de votre assureur.
- Vous réglerez par **chèque ou virement bancaire** pour laisser une trace de la transaction.

CONTRAT DE LOCATION

(Entre particuliers)

Entre les soussignés :

Le propriétaire :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : |_|_|_|_|_| Ville

Téléphone :

Adresse email :@.....

N° Carte Nationale d'Identité ou Passeport :

.....

(Vous pouvez aussi joindre une photocopie).

Ci-après désigné « le Propriétaire » qui possède le bien décrit à l'article 1.

Le locataire :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : |_|_|_|_|_| Ville

Téléphone :

Adresse email :@.....

N° Carte Nationale d'Identité ou Passeport :

.....

(Vous pouvez joindre une photocopie).

Ci-après désigné « le locataire » qui loue le bien décrit à l'article 1.

ARTICLE 1 : Le bien

Description du Bien mis en location Désignation (nom, marque, type, n° de série, taille, couleur, puissance)

.....
.....
.....

Etat général (âge, vétusté, aspect, dommages, usure, défauts...) :

.....
.....
.....

Précautions d'utilisation :

.....
.....
.....

Autres clauses particulières : (restitution avec niveau de carburant, fournitures, lieu...)

.....
.....
.....

Montant de la caution (en €) : **Prix de la location (en € / jour)**

ARTICLE 2 : Durée de la location

La location commence au **retrait du Bien** :
le àheures

La location prend fin à la **restitution du Bien** :
le àheures

Tout prolongement devra faire l'objet d'un accord écrit entre les deux parties.

ARTICLE 3 : La Garantie

La caution sera versée par chèque bancaire et sera rendue au Locataire lors de la restitution du Bien déduction faite des éventuels dommages relatifs à l'article 4. Le propriétaire pourra encaisser la caution dans le cas où le bien ne serait pas retourné au Propriétaire dans les 30 jours après la date prévue de la restitution du Bien.

ARTICLE 4 : Responsabilités

Dommages (dégâts, perte et vol) et Responsabilités Jusqu'à la restitution du Bien. Le Locataire s'engage à : (cocher les cases)

- Respecter** toutes les règles d'utilisation du Bien, prendre soin du Bien et veiller à l'intégrité du Bien.
- Ne pas céder le bien, ne pas le sous-louer, ne pas le modifier.**
- Être le responsable exclusif** du Bien et être le seul gardien du bien.
- Connaître toutes les **précautions d'utilisation** et toutes les règles de sécurité à mettre en œuvre.
- Être le **seul responsable de tout dommage** corporel ou matériel que le Bien pourrait occasionner.
- Être **titulaire d'une assurance** personnelle en responsabilité civile.

Pendant la période de location du Bien, Le propriétaire est **dégage de toute responsabilité** concernant le Bien et son utilisation. **Les dommages** occasionnés par le Locataire **seront à sa charge**. Le montant de la caution **ne pourra pas excéder sa valeur indiquée** à l'article 1. Quelles que soient ses réparations éventuelles, **le bien restera la propriété du propriétaire**. En cas de non restitution du Bien, le Locataire sera tenu de **payer au Propriétaire** la valeur de caution du Bien précisée à l'article 1.

ARTICLE 5 : Litiges

En cas de litige, le Locataire et le Propriétaire ne trouvent pas de solution à l'amiable, les tribunaux du lieu de signature du présent contrat seront retenus pour seuls compétents.

Fait àle..... en deux exemplaires, dont un est remis à chacune des deux parties qui le reconnaît.

Signature du Propriétaire

Signature du Locataire

CONTRAT DE LOCATION

(Pour une association)

Entre les soussignés :

L'association propriétaire :

Nom :
Adresse :
.....
CP : |_|_|_|_| Ville
Téléphone :
Adresse email :@.....
N° de siret :
Ci-après désigné « le Propriétaire » qui possède le bien décrit à l'article 1.

Le locataire :

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
CP : |_|_|_|_| Ville
Téléphone :
Adresse email :@.....
N° Carte Nationale d'Identité ou Passeport :
.....
(Vous pouvez joindre une photocopie).
Ci-après désigné « le locataire » qui loue le bien décrit à l'article 1.

ARTICLE 1 : Le bien

Description du Bien mis en location Désignation (nom, marque, type, n° de série, taille, couleur, puissance)

.....
.....
.....

Etat général (âge, vétusté, aspect, dommages, usure, défauts...) :

.....
.....
.....

Précautions d'utilisation :

.....
.....
.....

Autres clauses particulières : (restitution avec niveau de carburant, fournitures, lieu...)

.....
.....
.....

Montant de la caution (en €) : **Prix de la location (en € / jour)**

ARTICLE 2 : Durée de la location

La location commence au **retrait du Bien** :
le àheures

La location prend fin à la **restitution du Bien** :
le àheures

Tout prolongement devra faire l'objet d'un accord écrit
entre les deux parties.

ARTICLE 3 : La Garantie

La caution sera versée par chèque bancaire et sera rendue au Locataire lors de la restitution du Bien déduction faite des éventuels dommages relatifs à l'article 4. Le propriétaire pourra encaisser la caution dans le cas où le bien ne serait pas retourné au Propriétaire dans les 30 jours après la date prévue de la restitution du Bien.

ARTICLE 4 : Responsabilités

Dommages (dégâts, perte et vol) et Responsabilités Jusqu'à la restitution du Bien. Le Locataire s'engage à : (cocher les cases)

- Respecter** toutes les règles d'utilisation du Bien, prendre soin du Bien et veiller à l'intégrité du Bien.
- Ne pas céder le bien, ne pas le sous-louer, ne pas le modifier.**
- Être le responsable exclusif** du Bien et être le seul gardien du bien.
- Connaître toutes les **précautions d'utilisation** et toutes les règles de sécurité à mettre en œuvre.
- Être le **seul responsable de tout dommage** corporel ou matériel que le Bien pourrait occasionner.
- Être **titulaire d'une assurance** personnelle en responsabilité civile.

Pendant la période de location du Bien, Le propriétaire est **dégage de toute responsabilité** concernant le Bien et son utilisation. **Les dommages** occasionnés par le Locataire **seront à sa charge**. Le montant de la caution **ne pourra pas excéder sa valeur indiquée** à l'article 1. Quelles que soient ses réparations éventuelles, **le bien restera la propriété du propriétaire**. En cas de non restitution du Bien, le Locataire sera tenu de **payer au Propriétaire** la valeur de caution du Bien précisée à l'article 1.

ARTICLE 5 : Litiges

En cas de litige, le Locataire et le Propriétaire ne trouvent pas de solution à l'amiable, les tribunaux du lieu de signature du présent contrat seront retenus pour seuls compétents.

Fait àle..... en deux exemplaires, dont un est remis à chacune des deux parties qui le reconnaît.

Signature du Propriétaire

Signature du Locataire

CONTRAT DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRATUIT

(Entre particuliers)

Entre les soussignés :

Le prêteur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : |_|_|_|_|_| Ville

Téléphone :

Adresse email :@.....

N° Carte Nationale d'Identité ou Passeport :

.....

(Vous pouvez joindre une photocopie).

Ci-après désigné « le prêteur » qui emprunte le bien décrit à l'article 1.

L'emprunteur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : |_|_|_|_|_| Ville

Téléphone :

Adresse email :@.....

N° Carte Nationale d'Identité ou Passeport :

.....

(Vous pouvez joindre une photocopie).

Ci-après désigné « l'emprunteur » qui emprunte le bien décrit à l'article 1.

ARTICLE 1 : Le bien

Description du Bien mis en location Désignation (nom, marque, type, n° de série, taille, couleur, puissance)

.....
.....
.....

Etat général (âge, vétusté, aspect, dommages, usure, défauts...) :

.....
.....
.....

Précautions d'utilisation :

.....
.....
.....

Autres clauses particulières : (restitution avec niveau de carburant, fournitures, lieu...)

.....
.....
.....

ARTICLE 2 : La Garantie

La présente convention est consentie à titre gratuit. Au terme de la mise à disposition l'emprunteur s'engage à restituer le matériel dans son état initial.

ARTICLE 3 : Durée de la mise à disposition

La mise à disposition commence au **retrait du Bien** : Le àheures

La mise à disposition prend fin à la **restitution du Bien** : Le àheures

Tout prolongement devra faire l'objet d'un accord écrit entre les deux parties.

ARTICLE 4 : Responsabilités

Dommages (dégâts, perte et vol) et Responsabilités Jusqu'à la restitution du Bien. L'emprunteur s'engage à : (cocher les cases)

- Respecter** toutes les règles d'utilisation du Bien, prendre soin du Bien et veiller à l'intégrité du Bien.
- Ne pas céder le bien, ne pas le sous-louer, ne pas le modifier.**
- Être le responsable exclusif** du Bien et être le seul gardien du bien.
- Connaître toutes les **précautions d'utilisation** et toutes les règles de sécurité à mettre en œuvre.
- Être le **seul responsable de tout dommage** corporel ou matériel que le Bien pourrait occasionner.
- Être **titulaire d'une assurance** personnelle en responsabilité civile.

Pendant la période de mise à disposition du Bien, le prêteur est **dégage de toute responsabilité** concernant le Bien et son utilisation. **Les dommages** occasionnés par l'emprunteur **seront à sa charge**. Quelles que soient ses réparations éventuelles, **le bien restera la propriété du prêteur**. En cas de non restitution du Bien, l'emprunteur sera tenu de **payer au preneur** la valeur de caution du Bien précisée à l'article 1.

ARTICLE 5 : Litiges

En cas de litige, le Locataire et le Propriétaire ne trouvent pas de solution à l'amiable, les tribunaux du lieu de signature du présent contrat seront retenus pour seuls compétents.

Fait àle..... en deux exemplaires, dont un est remis à chacune des deux parties qui le reconnaît.

Signature du Prêteur

Signature de l'Emprunteur

CONTRAT DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRATUIT

(pour une association)

Entre les soussignés :

Le prêteur (l'association) :

Nom :
Adresse :
.....
CP : |_|_|_|_| Ville
Téléphone :
Adresse email :@.....
N° de siret :
Ci-après désigné « le prêteur » qui emprunte le bien décrit à l'article 1.

L'emprunteur :

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
CP : |_|_|_|_| Ville
Téléphone :
Adresse email :@.....
N° Carte Nationale d'Identité ou Passeport :
.....
(Vous pouvez joindre une photocopie).
Ci-après désigné « l'emprunteur » qui emprunte le bien décrit à l'article 1.

ARTICLE 1 : Le bien

Description du Bien mis en location Désignation (nom, marque, type, n° de série, taille, couleur, puissance)

.....
.....
.....

Etat général (âge, vétusté, aspect, dommages, usure, défauts...) :

.....
.....
.....

Précautions d'utilisation :

.....
.....
.....

Autres clauses particulières : (restitution avec niveau de carburant, fournitures, lieu...)

.....
.....
.....

ARTICLE 2 : La Garantie

La présente convention est consentie à titre gratuit. Au terme de la mise à disposition l'emprunteur s'engage à restituer le matériel dans son état initial.

ARTICLE 3 : Durée de la mise à disposition

La mise à disposition commence au **retrait du Bien** : Le àheures

La mise à disposition prend fin à la **restitution du Bien** : Le àheures

Tout prolongement devra faire l'objet d'un accord écrit entre les deux parties.

ARTICLE 4 : Responsabilités

Domages (dégâts, perte et vol) et Responsabilités Jusqu'à la restitution du Bien. L'emprunteur s'engage à : (cocher les cases)

- Respecter** toutes les règles d'utilisation du Bien, prendre soin du Bien et veiller à l'intégrité du Bien.
- Ne pas céder le bien, ne pas le sous-louer, ne pas le modifier.**
- Être le responsable exclusif** du Bien et être le seul gardien du bien.
- Connaître toutes les **précautions d'utilisation** et toutes les règles de sécurité à mettre en œuvre.
- Être le **seul responsable de tout dommage** corporel ou matériel que le Bien pourrait occasionner.
- Être **titulaire d'une assurance** personnelle en responsabilité civile.

Pendant la période de mise à disposition du Bien, le prêteur est **dégage de toute responsabilité** concernant le Bien et son utilisation. **Les dommages** occasionnés par l'emprunteur **seront à sa charge**. Quelles que soient ses réparations éventuelles, **le bien restera la propriété du prêteur**. En cas de non restitution du Bien, l'emprunteur sera tenu de **payer au preneur** la valeur de caution du Bien précisée à l'article 1.

ARTICLE 5 : Litiges

En cas de litige, le Locataire et le Propriétaire ne trouvent pas de solution à l'amiable, les tribunaux du lieu de signature du présent contrat seront retenus pour seuls compétents.

Fait àle..... en deux exemplaires, dont un est remis à chacune des deux parties qui le reconnaît.

Signature du Prêteur

Signature de l'Emprunteur